L'analyse ici présentée repose sur 165 questionnaires valablement remplis.

Avant d'en détailler les résultats, je voudrais faire un rapide point méthodologique.

Contrairement à un sondage, un questionnaire ne se donne pas pour objectif de simplement répartir les opinions en "pour" ou "contre". Il vise autant que possible à comprendre les déterminants des choix effectués par les interviewés.
L'ASSCV depuis plusieurs années a réalisé plusieurs "sondages" auprès de ses adhérents pour connaître leur opinion sur les positions à prendre vis à vis de propositions venant de l'équipe municipale ou d'opportunités offertes par des initiatives publiques (cf. le Parc National de Port Cros).

Dans le cas qui nous intéresse, il nous a semblé qu'il fallait aller plus loin pour tenir compte de la complexité du projet sur lequel l'équipe municipale à la fois s'engage et prend le temps de solliciter les Croisiens.
D'où le choix d'un questionnaire qui bien qu'assez simple dans sa conception a permis, vous le verrez, de mettre à jour des variations sensibles dans les choix effectués par différents segments de la population concernée.
Certains ont pu s'étonner de voir figurer au début de ce questionnaire des questions qui pouvaient sembler intrusives (les questions d'identification). Vous verrez qu'elles prennent aujourd'hui tout leur sens et permettent de dégager des renseignements utiles à la définition d'une politique municipale.

C'est un effectif global très faible, néanmoins, lors du traitement des questionnaires, nous avons essayé d'effectuer tous les tris croisés susceptibles d'apporter des réponses significatives. On appelle tri croisé le fait de décomposer les réponses à une question, par exemple : "êtes-vous favorable à la création d'un parking?", en sous-ensembles correspondant à des catégories bien distinctes : les moins de 30 ans par exemple, sont distingués des 30-50 ans et des plus de 50 ans, ou les résidents permanents du village sont comparés aux résidents temporaires.
En revanche, compte tenu de la faiblesse de l'effectif global un certain nombre de sous-catégories n'ont pu être prises en compte.

Venons en à ces résultats.

Comme indiqué plus haut ils font apparaître une forte diversité des attentes et des souhaits des personnes interviewées. Il en résulte une conséquence évidente : la municipalité aura à effectuer des choix selon la vision qu'elle-même peut avoir de l'avenir du village, mais il sera de toute façon impossible de satisfaire tout le monde. Il faudra donc justifier les choix, en en expliquant la logique dans le cadre d'une vision à moyen /long terme du village, telle que celle que l'on peut également trouver via le Plan Local d'Urbanisme ou le Schéma de COhérence Territoriale.

Les résultats bruts

Ils sont présentés détaillés en annexe. Le questionnaire identifiait plusieurs enjeux qui doivent être traités lors de l'aménagement du cœur du village. Nous allons rapidement les balayer.

1- L'aménagement de l'îlot Mandin :

C'est un point très consensuel. De façon très majoritaire les Croisiens valident la construction de logements mais pas de n'importe quels logements.

Viennent dans l'ordre :
A – logements pour les gens qui vivent et travaillent au village (à 60 % en 1 ère position)
B – logements pour les jeunes du village (à 33 % en 1 ère position)
C – logements pour les seniors (à 10 % en 1 ère position).

Cette attente de "logements utiles" est fortement soulignée par le rejet des "volets fermés" pendant l'hiver, autrement dit des logements touristiques. En effet 96 % des interviewés soulignent l'importance d'avoir des logements occupés toute l'année.

Enfin, 87 % d'entre eux se déclarent favorables à un système juridique qui permette de garder dans le temps ces logements à l'abri de la spéculation immobilière.

Sur ces trois points il y a consensus global. Aucun critère n'a pu permettre de distinguer des avis différents, à l'exception très faible de l'âge. De façon quasi évidente les moins de 30 ans préfèrent que les logements soient réservés aux jeunes, mais à nouveau leur faible nombre ne permet pas d'affiner le calcul.

2 - L'échelle retenue pour cet aménagement.

C'est un point beaucoup moins consensuel. Si une nette majorité (60 %) se détermine en faveur d'une "réflexion globale sur l'aménagement de l'ensemble du village.", un groupe encore très important (31%) préfère la prudence : que le travail se fasse "dossier par dossier" et qu'on attende de voir les résultats de l'aménagement du seul îlot Mandin avant d'aller plus loin. C'est un signe de prudence sans doute, mais il est probable que ceux qui en sont partisans n'ont pas obligatoirement pris la mesure de l'incidence financière de cette prudence. Car plus une réflexion globale de l'ensemble du village sera menée en amont et plus les coûts de conception et de réalisation en seront diminués.

3 – L'organisation du village : rue piétonne et espaces verts.

C'est également un point très discuté et qui ne fait pas l'unanimité, mais on voit néanmoins qu'une adhésion assez forte au principe d'aménager la rue centrale en rue piétonne peut être obtenue sous certaines conditions.

- il faut rendre la rue aux piétons : 28 %
- oui à condition de garantir un accès facile aux commerçants : 45 % (total 73 %)
- je n'en vois pas l'intérêt, il suffit de fermer la rue le dimanche matin : 21 %

En revanche l'adhésion aux espaces verts est majoritaire, et presque unanime sous certaines conditions …

- j'y tiens beaucoup 51%
- à condition de pouvoir se garer 39 % (total 51+39 = 90 %)
- c'est peu important 10 %

4 – Accessibilité et parking sur la Place de la Gare.

Encore un point de divergence entre ceux qui veulent pouvoir se garer au plus près du centre du village et ceux qui acceptent de rester à la périphérie.

- Se garer au plus près du entre et des commerces : 58 %
- Se garer en périphérie pour rendre le centre aux piétons : 37 %

La solution d'un parking sur la place de la Gare, est mieux accueillie mais il reste un noyau fort qui y est opposé, d'autant que la question du paiement du parking est très discutée. Dans les commentaires cette question a été soulevée par écrit et la menace de ne plus faire ses courses au village si le stationnement y devient payant est revenue à plusieurs reprises.

- Un parking sur la Place de la Gare : 49 %
- Ce n'est pas une priorité : 42 %

Sur ce point précis, compte tenu du souci exprimé par les interviewés de ne pas détériorer la situation budgétaire de la commune, on peut faire l'hypothèse qu'une bonne partie de ceux qui estiment que "ce n'est pas une priorité" craignent autant d'avoir un stationnement payant que d'avoir à assumer financièrement un investissement coûteux.

5 – Financement des projets.

Car c'est le second point qui fait consensus : il ne faut pas aggraver la dette de la commune. À 74 % les interviewés rejettent l'idée d'un endettement supplémentaire. Il faudra clairement que les choix de l'équipe municipale s'inscrivent dans cette orthodoxie budgétaire. Remarquons de ce point de vue que la capacité de négocier un ensemble (ilot Mandin +parking) avec un promoteur n'est pas pour le moment comprise.

6 – La qualité de vie.

"La Croix Valmer, une qualité de vie", certes, mais de quoi est-elle faite ? C'est sur ce point que les divergences sont les plus fortes et on verra plus loin qu'elles représentent des modes de "consommation" de la commune quasi inconciliables.

Retenons pour l'instant que globalement, ce sont les commerces et les restaurants qui sont considérés comme les plus importants au détriment des services et des zones de loisir, mais également du stationnement et de la circulation piétonne.
Le classement s'établit ainsi :

- Commerces de qualité
- Cafés et restaurants
- Facilité de stationnement
- Sécurité de la circulation piétonne
- Espaces de rencontre et de loisirs
- Proximité des services administratifs et sociaux.

En ce qui concerne les commerces et globalement (nous verrons que c'est très différent d'une catégorie à l'autre) :

- 30 % font leurs courses en grande surface, en dehors du village
- 25 % vont chercher dans les villages voisins quelques magasins qui leur manquent
- 37 % estiment trouver à La Croix Valmer tout ce qu'il leur faut.

Enfin, 53 % des interviewés regrettent qu'il y ait trop de commerces fermés pendant l'hiver.

En conclusion de cette première lecture des résultats, on peut retenir que :

Il y a consensus pour que les logements construits au cœur du village soient en quelque sorte réservés aux actifs et ce dans le long terme.
Il y a également consensus pour que cet aménagement se fasse dans un cadre budgétaire strict et sans détérioration de la dette communale.

En revanche d'autres points posent question :
- *la nécessité de penser tout de suite l'aménagement global du village*
- *l'aménagement de la rue Louis Martin en rue piétonne*
- *l'intégration d'espaces verts dans le nouvel ensemble immobilier*
- *les modalités d'accès aux commerces notamment le stationnement*
- *la création d'un parking sur la place de la Gare*

D'où viennent les divergences et comment les appréhender ?

Habituellement, certaines caractéristiques individuelles, telles que l'âge ou le niveau de revenu permettent d'expliquer des différences d'opinion. Il en va de même ici. Mais compte tenu de la faiblesse de l'effectif global, les écarts doivent être très importants pour être jugés "significatifs".

C'est pourquoi nous n'avons pu retenir que deux variables vraiment utiles pour expliquer les divergences sur certains points très discutés.

Les moins de 30 ans ont des attentes bien spécifiques.

La première de ces variables est celle de l'âge et encore n'est-elle pertinente que de façon assez marginale.

D'une part il y a peu de "jeunes" dans l'échantillon :
- moins de 30 ans : 8 %
- 30-50 ans : 21 %
- plus de 50 ans : 70 %

D'autre part, l'influence de l'âge ne se fait vraiment sentir que sur des points spécifiques. Mais sur ces points, la différence est suffisamment forte pour être soulignée.

1 - Les jeunes (moins de 30 ans) représentent un groupe bien homogène : ils sont majoritairement locataires ou hébergés à titre gratuit - probablement chez leurs parents, ils sont résidents permanents, habitent et étudient ou travaillent au village et, quand ils travaillent, appartiennent à des catégories sociales à faible revenu. Ils sont donc plus que d'autres dépendants de ce que le village peut offrir à ses habitants.

2 – Ils se distinguent du reste de l'échantillon par un moindre souci de la dette, même si cela peut sembler contradictoire vu qu'ils auront à en supporter la charge. Mais étant aujourd'hui dans des niveaux de revenu plutôt faibles il est possible qu'ils ne soient pas imposés et échappent dès lors à la taxe d'habitation. Etant par ailleurs locataires ou hébergés chez leurs parents ils ne sont pas non plus assujettis à la taxe foncière. Ils n'ont donc pas pour le moment de rapport concret à l'impôt et donc à l'incidence de la dette sur ces derniers.

Toujours est-il qu'ils sont presque 50 % à penser que l'aménagement du centre du village représente " un investissement important pour l'avenir, les contraintes financières ne doivent pas être déterminantes dans les choix qui seront faits." C'est dire aussi s'ils attendent beaucoup de cet aménagement.

Dernier point concernant la question de la dette, autant les jeunes y sont peu sensibles, autant les 30-50 ans se caractérisent à l'inverse par un refus encore plus net de la voir s'aggraver. Ils sont en effet 86 % de cette tranche d'âge à rejeter toute idée d'augmentation de la dette (contre 74 % pour l'échantillon global). Ceci confirme l'hypothèse faite plus haut de l'influence directe de la fiscalité sur la plus ou moins grande acceptation de l'endettement. Cette catégorie d'âge est sans doute celle qui est de par son fort taux d'activité le plus soumise à l'impôt.

3 – Enfin et surtout, les jeunes ont une vision bien à eux de ce que devrait être le futur cœur de village : <u>plus que leurs ainés ils valorisent les espaces verts, regrettent que les commerces soient fermés l'hiver, se plaignent de ce que le village n'est pas animé et surtout recherchent des lieux de rencontre et de loisirs</u>.
Nous avons vu que dans l'ensemble ce point était peu valorisé. Il arrive en 5è position seulement dans "ce qui fait la qualité de vie".

Le classement s'établit ainsi

- *Commerces de qualité*
- *Cafés et restaurants*
- *Facilité de stationnement*
- *Sécurité de la circulation piétonne*
- *Espaces de rencontre et de loisirs*
- *Proximité des services administratifs et sociaux.*

Mais pour les jeunes c'est au contraire un des points les plus importants et leurs attentes en ce domaine sont très fortes. Quels que soient les choix de la commune, il faudra en tenir compte.

Deux conceptions différentes du village : résidents permanents et résidents temporaires.

Rappelons ici que nous appelons résidents temporaires des gens, le plus souvent propriétaires de leur logement (97 %), dont la résidence principale n'est pas celle de La Croix Valmer, mais qui y font plusieurs séjours au cours de l'année. Ils sont bien plus intégrés et soucieux de l'évolution du village que ne le seraient de simples touristes, même fidèles. Nous verrons qu'ils sont souvent très au fait des problématiques actuelles de La Croix Valmer, qu'ils contribuent également à la vie économique du village et il faut rappeler ici que par leurs impôts ils représentent la part la plus importante des taxes locales versées à la commune.
Le tableau ci-dessous présente les réponses apportées à la plupart des questions posées à la fois par les résidents permanents (P) les résidents temporaires (T) et l'ensemble des interviewés (G). Il est présenté en pourcentage et se lit de haut en bas. Les totaux ne sont pas toujours égaux à 100 parce que nous n'avons pas fait figurer les non réponses pour plus de facilité de lecture.

Nous n'avons retenu que les questions sur lesquelles une différence significative apparaissait ou une tendance qui permettait d'expliquer ces différences.
Enfin, vous verrez dans le tableau ci-dessous apparaître trois catégories de Croisiens, catégories que nous avons constituées à partir des réponses à la question ci-dessous :

Concernant le centre du village que représente-t-il pour vous ? Diriez-vous (plusieurs réponses possibles) :

1. J'y habite, c'est mon lieu de vie. (_)
2. J'y habite et j'y travaille, c'est mon univers de référence. (_)
3. J'y vais pour faire mes courses. (_)
4. J'y vais à l'occasion au restaurant. (_)
5. J'y vais quand je suis obligé(e) pour faire une démarche ou me rendre à un rendez-vous. (_)
6. J'y fais un tour quotidiennement pour croiser des amis et prendre des nouvelles. (_)

Compte tenu de la faiblesse de l'effectif, il a fallu regrouper certaines réponses pour obtenir une base suffisamment nombreuse pour être étudiée. Nous avons ainsi constitué vu apparaître 3 catégories :
- La première regroupe les personnes ayant répondu "J'y habite " et celles ayant répondu "J'y habite et j'y travaille c'est mon univers de référence", nous les avons appelés **les villageois.**
- La deuxième isole les personnes n'ayant fait qu'une seule réponse quand cette réponse était "J'y fais pour faire mes courses". Ce sont les **occasionnels.** Quand cette réponse était faite en même temps qu'une autre, les personnes ont été intégrées dans la 3è catégorie.
- Cette dernière regroupe en effet toutes les personnes qui ont donné deux ou trois réponses à cette question, indiquant ainsi une forte fréquentation du village : **les fidèles.**

C'est un regroupement de ce genre que nous aurions aimé faire avec la participation à la vie associative, mais ce ne fut pas possible pour des raisons statistiques.

Question posée	Résidents permanents	Résidents temporaires	Echantillon global
propriétaire	64%	**97%**	73%
locataire	31%	3%	18%
Hab ds le village	40%	16%	30%
Hab ext du village	52%	**84%**	68%
Y travaille	8%	0	3%
Membre de nbses assos	4%	10%	6%
Les Villageois	**57%**		33%
Les Occasionnels	9%	**44%**	23%
Les Fidèles	34 %	51%	39%
Réflexion globale	**65%**	47%	60%
Dossier par dossier	30%	**43%**	31%
Rue piétonne	27%	25%	28%
A condition	46%	45%	45%
inutile	21%	27%	21%
Espaces verts	**61%**	36%	51%
Pouvoir se garer	33%	**47%**	39%
peu	6%	14%	8%
Se garer au plus près	55%	**70%**	58%
En périphérie	37%	29%	37%
Il faut un parking	46%	**54%**	49%
Pas une priorité	43%	40%	42%
Ne sait pas	10%	6%	9%
Commerces en 1 et 2	49%	**65%**	57%
Cafés en 1 et 2	**49%**	42%	43%
Stationnement en 1 et 2	37%	37%	39%
Accès aux serv. en 1 et 2	**19%**	11%	15%
Circul. piétons en 1 et 2	23%	**42%**	32%
Esp. de loisirs en 1 et 2	**22%**	6%	16%
Pas de dette	68 %	**85 %**	74 %
investissement	**25 %**	13 %	22 %
Ne sait pas	**7 %**	2 %	4 %
Grande surface	**38 %**	18 %	30 %
Communes voisines	25 %	21 %	25 %
Tout à LCV	26 %	**53 %**	37 %
Effort d'animation	63 %	63 %	64 %
non	31 %	23 %	27 %
Ne sait pas	6 %	14 %	9 %
Trop fermé l'hiver	**63 %**	45 %	53 %
Pas d'accord	27 %	22 %	25 %
Ne sait pas	10 %	**33 %**	22 %
Trop fermé l'hiver	69 %	**72 %**	68 %
Pas d'accord	31 %	31 %	32 %

À la lecture de ce tableau, nous voyons donc émerger deux groupes bien distincts :

1. D'une part les résidents permanents, qui regroupent à la fois les jeunes, les actifs et les retraités, qui sont donc plus souvent locataires ou hébergés à titre gratuit, qui habitent presque autant dans le village qu'à l'extérieur et qui de ce fait se partagent entre les Villageois (vivent ou vivent et travaillent au village) et les Fidèles (fréquentent assidûment le village pour de multiples raisons).
Ils sont favorables à une réflexion globale sur l'ensemble du village et même plus ouverts que d'autres à quelques entorses à l'austérité budgétaire.
Mais ils veulent garder un accès facile (pas nécessairement automobile) aux commerces et cafés restaurants, qui représentent pour eux les éléments les plus importants de leur qualité de vie, réclament l'implantation d'espaces verts dans le centre du village, et n'ont pas d'avis bien défini sur la nécessité ou pas d'un parking. On peut supposer que le fait qu'ils soient composés pour moitié de gens habitant à l'extérieur du village et devant donc s'y rendre en voiture permet d'expliquer cette dichotomie.
Ils se caractérisent également par le fait qu'ils font surtout leurs courses en grandes surfaces et ne sont qu'un quart environ à estimer trouver à La Croix Valmer "tout ce qu'il leur faut". Une habitude qu'ils prennent peut-être aussi l'hiver quand "trop de commerces sont fermés".

2. D'autre part, les résidents temporaires, pour l'essentiel des propriétaires (97%), qui habitent très majoritairement à l'extérieur du village et ont la particularité de représenter la quasi totalité des Occasionnels, qui ne va au village que pour y faire des courses. Ce qui signifie, et cela se vérifie d'ailleurs dans les réponses à la question sur la qualité de vie, qu'ils vont trouver ailleurs à la fois les restaurants, les loisirs, les espaces verts et ne viennent chercher au village qu'un stationnement pratique "au plus près des commerces" pour ces commerces de qualité qu'ils apprécient et une circulation piétonne sécurisée. Les messages envoyés sur la qualité de ces commerces doivent d'autant plus être prises en compte. Il faudra y prendre garde. En revanche, ils manifestent peu d'intérêt pour les espaces verts et espaces de loisirs, ils les trouvent en dehors du village, comme ils y trouvent les quelques commerces qui manquent au village.
Mais les résidents temporaires sont aussi très nombreux parmi les Fidèles, ceux qui vont au village pour un peu tout à et un peu n'importe quel moment : y faire ses courses, oui mais aussi voir des amis, aller au restaurant, se rendre à un rendez-vous, prendre des nouvelles, etc .. ceux là sont tout aussi exigeants sur la qualité des commerces, la sécurité de la circulation piétonne et la facilité du stationnement.
Rien d'étonnant donc à ce que le groupe dans son ensemble soit favorable au parking sur la Place de la Gare, mais peu intéressés par la rue piétonne et l'aménagement des espaces verts.

On pourrait s'étonner de voir que, comme les résidents permanents, les résidents temporaires ont plébiscité l'attribution de logements aux actifs et aux jeunes de la commune. Le fait qu'ils aient répondu à notre enquête permet peut-être d'expliquer ce soutien. Ayant reçu le questionnaire par le biais d'une association, ils sont sans doute plus sensibilisés que d'autres au réel problème de logement qui se pose pour les Croisiens aujourd'hui. D'ailleurs, même si ce n'est pas très significatif compte tenu du très petit groupe de ceux qui se réfèrent à plusieurs associations, il faut remarquer que les résidents temporaires y sont deux fois plus nombreux que les résidents permanents.

Cela rejoint ce que nous avons dit sur le fait que ces résidents temporaires sont bien plus impliqués dans la vie du village que de simples touristes.
Quoiqu'il en soit on ne peut que s'en réjouir, car cela fait au moins un point d'entente entre deux types de résidents que beaucoup oppose pour le reste.

C'est le cas en particulier de l'échelle qu'ils souhaitent voir donnée à ce projet d'aménagement et aux implications qu'il pourrait avoir sur le montant de la dette communale et incidemment sur le niveau des impôts locaux. On l'a vu les résidents permanents semblent plus ouverts à la fois à une réflexion assez large et à une moindre austérité. À l'inverse, les résidents temporaires :

- sont méfiants vis à vis des projets de la commune et préfèrent que chaque dossier soit traité en son temps et que l'aménagement du village commence par celui de l'îlot Mandin.
- refusent avec le plus d'énergie toute détérioration de la dette. Rappelons qu'ils représentent la partie la plus importante des taxes locales, on comprendra leur méfiance.

Il est sans doute regrettable que la présentation des avantages financiers d'une réflexion globale n'ait jamais dépassé la dernière réunion publique de l'ASSCV. Y revenir explicitement pourrait permettre à chacun de se faire une juste opinion.

Conclusion :

Ces résultats confirment qu'un arbitrage devra être fait ou un compromis trouvé entre les souhaits relativement différents des deux types de résidents. Peut-être la distinction entre les 3 catégories *villageois*, *occasionnels* et *fidèles* permettrait-elle de mieux cibler des pistes pour ces inévitables compromis :

Les *Villageois* vivent au village mais y consomment pas ou peu et formulent des demandes spécifiques sur un aménagement à la fois pratique (des logements) et esthétique (espaces verts) du cœur de village. Rappelons le cas particulier des jeunes qui attendent beaucoup de ce projet. Le soin apporté à la conception et la réalisation de cet ensemble de logements sera essentiel pour eux.

Les *Occasionnels*, propriétaires qui abondent l'essentiel de la fiscalité locale, ne s'intéressent au village que pour les commerçants qu'ils y trouvent et qu'ils contribuent largement à faire vivre, s'intéressent peu à l'esthétique du village (espaces verts, rue piétonne) mais tiennent à la facilité d'accès aux commerces, à un stationnement pratique (parking). La réalisation du parking et la montée en qualité des commerces qui pourraient ouvrir dans le nouveau cœur de village seraient (seront) une bonne réponse à leurs attentes. A ce propos, de nombreuses suggestions de commerces ont été faites. Sans entrer dans les détails (une analyse plus en profondeur pourra être faire par la suite) les demandes de commerces plus haut de gamme et plus diversifiés, y compris dans l'alimentation sont nombreuses.

Les *Fidèles*, enfin, qui regroupent à la fois des résidents temporaires et des résidents permanents, sont sans doute ceux qui concilient le mieux les deux approches très contradictoires ci-dessus. Rappelons qu'ils résident majoritairement à l'extérieur du village mais y sont très présents. Ils se soucient donc autant des aspects pratiques que

des aspects esthétiques. Ils ne vont pas chercher à l'extérieur du village ce qu'ils n'y trouvent pas puisqu'ils en fréquentent les cafés et restaurants autant que les boutiques et de ce fait ils contribuent plus que les Villageois au chiffre d'affaires global du village. Leur attente de qualité est donc tout aussi forte.

Dominique DUPUY

ENQUETE « COEUR DE VILLAGE »

I - Structure de l'échantillon :

Tranche d'âge :

1. moins de 30 ans 9%
2. de 30 à 50 ans 21 %
3. plus de 50 ans 70 **%**

Êtes-vous à La Croix Valmer :

1. Propriétaire 73%
2. Locataire 18%
3. Résident à titre gratuit 8%
4. De passage 1%

Présence à La Croix Valmer :

1. Résident permanent 55%
2. Résident temporaire 34%
3. Vacancier régulier 9 %
4. Présence occasionnelle 2%

À la Croix Valmer, résidez-vous :

1. Dans le village 30%
2. À l'extérieur du Village 68%
3. Je n'y habite pas mais j'y travaille 3%

Par quelle association avez-vous reçu ce questionnaire ?

1. ASSCV 46%
2. Club des Ambassadeurs 2%
3. GEAPE 3%
4. Notre Village 21%
5. Qualité de vie 16%
6. Union des Lotissements 6%
7. Vivre dans la Presqu'île 2%
8. Plusieurs assoc. (5%)

Relation avec l'association

1. Adhérent (57%)
2. Parent d'adhérent (8%)
3. Ami d'adhérent (7%)
4. Sympathisant (11%)
5. Je ne suis proche d'aucune association, je veux juste participer au débat. (17%)

Quelle est votre profession ?

1. Agriculteur 1%
2. Artisan, commerçant, chef d'entreprise 10%
3. Fonctionnaire 9 %
4. Profession libérale 7%
5. Ouvriers 5%
6. Employés 7 %
7. Technicien 0%
8. Cadre 7%
9. Retraité 52 %
10. Chômeur 2%
11. Élève étudiant 3%
12. Mère au foyer 1%

II –Résultats

Q 1 - Concernant le centre du village que représente-t-il pour vous ?
Diriez-vous (plusieurs réponses possibles) :

1. J'y habite, c'est mon lieu de vie. 21 %
2. J'y habite et j'y travaille, c'est mon univers de référence. 9 %
3. J'y vais pour faire mes courses. 23%
4. J'y vais à l'occasion au restaurant. 1%
5. J'y vais quand je suis obligé(e) pour faire une démarche ou me rendre à un rendez-vous. 1%
6. J'y fais un tour quotidiennement pour croiser des amis et prendre des nouvelles.2%
7. Deux réponses 26%
8. Trois réponses et plus 17%

Q 2 - Parmi les possibilités offertes par la construction de ces logements laquelle vous semble la plus importante pour la vie du village : classez-les de 1 (la plus importante) à 3 (la moins importante) :

A. Offrir des logements à des personnes qui vivent et travaillent sur la commune. **Est cité le plus souvent en 1 ère position : 60 %**
B. En réserver le plus grand nombre à nos jeunes pour qu'ils puissent rester au village quand ils s'installent. **Est cité le plus souvent en deuxième position : 44%**
C. Permettre le recentrage sur le village de personnes excentrées, par la réalisation par exemple d'une résidence senior. **Est cité le plus souvent en 3è position : 70 %**

Q 3 - Des logements habités à l'année (Un seul choix possible).

A. C'est très important 96 %
B. C'est peu important 1 %
C. Je n'ai pas d'avis sur cette question 3%

Q 4 - Les logements qui auront bénéficié de prix réduits d'acquisition ou de location ne doivent pas muter dans le circuit marchand après une vente ou un déménagement.

A. C'est très important, sinon les jeunes actifs ne pourront plus s'y installer 87 %
B. C'est peu important, on ne peut pas lutter contre la pression immobilière. 6 %
C. Je n'ai pas d'avis sur cette question 8 %

Q 5 - Quel est votre intérêt pour une approche globale de l'avenir du Village ?
Diriez-vous plutôt (un seul choix possible) :

A. Il est essentiel de profiter de l'aménagement de l'îlot Mandin pour repenser l'aménagement de l'ensemble du village. 60 %
B. Travaillons dossier par dossier et voyons déjà ce qu'apportera l'aménagement de l'îlot Mandin. 31 %
C. Je n'ai pas d'avis sur cette question. 9 %

Q 6 - Quel est votre intérêt pour cette démarche d'une voie centrale piétonne ?
Diriez-vous plutôt (un seul choix possible) :

A. J'y suis très favorable, il faut aménager la rue centrale en la réservant aux piétons. 27%
B. J'y suis favorable à condition de proposer un moyen d'accès facile aux commerces de la rue. 46 %
C. Je n'en vois pas l'intérêt, il suffit de fermer la rue à la circulation le dimanche matin. 22 %
D. Je n'ai pas d'avis sur cette question. 5 %

Q 7 - Espaces verts, végétalisation :
Diriez-vous plutôt (un seul choix possible)

A. J'y tiens beaucoup : la qualité des espaces verts au centre du village est essentielle pour le bien-être des Croisiens. 52%
B. C'est important à condition que l'on puisse se garer facilement 40 %
C. C'est peu important, il y a assez d'espaces verts accessibles 8%

Q 8 - De nouveaux modes d'aménagement des villes et villages se font jour.
Lequel à votre préférence ? Diriez-vous plutôt (un seul choix possible) :

A. Le Village doit comporter des facilités d'accès et de stationnement des véhicules au plus près de son centre et de ses commerces. 58 %
B. Il n'est pas nécessaire d'avoir des places au centre-ville mais plutôt en périphérie et laisser la ville aux piétons. 37 %
C. Je n'ai pas d'avis sur cette question 5%

Q 9 - Un parking de l'ordre de 200 places devrait être réalisé sur la place de l'ancienne gare. Quel est votre intérêt pour cette démarche ? Diriez-vous plutôt (un seul choix possible) :

A. J'y suis très favorable : il est essentiel de créer un grand parking payant permettant un accès facile au village. 49 %
B. C'est un problème ponctuel l'été, ce n'est pas une priorité. 42%
C. Je n'ai pas d'avis sur cette question 9%

Q 10 - Financement et équilibre financier des projets
Diriez-vous plutôt **(**un seul choix possible) :

A. Quels que soient les choix effectués, ils ne doivent en aucun cas se traduire par un endettement supplémentaire de la commune. 74%
B. C'est un investissement important pour l'avenir, les contraintes financières ne doivent pas être déterminantes dans les choix qui seront faits. 22 %
C. Je n'ai pas d'avis sur cette question 4%

Q 11 - Quelles sont vos attentes pour une qualité de vie dans le village ? Parmi les suivantes, laquelle est la plus importante pour vous ? Classez-les de 1 (la plus importante) à 6 (la moins importante) :

A. Des commerces de qualité à dimension humaine **Est cité le plus souvent en 1 ère position : 37 %**
B. Un centre de village animé avec cafés et restaurants **Est cité le plus souvent en 2 è position : 28 %**
C. Un stationnement facile **Est cité le plus souvent en 3è et 4è position : 21 % et 23 %**
D. Des services administratifs et sociaux faciles d'accès **Est cité le plus souvent en 6è position : 40 %**
E. Une circulation piétonne facile et sécurisée **Est cité le plus souvent en 4 ème position 21 % et en deuxième position : 12 %**
F. Des espaces de rencontre et de loisirs **Est cité le plus souvent en 5è position 28 % et 6è position : 32 % mais dès que les interviewés sont jeunes il passe en 2 ème position.**

Q 12 - Concernant les commerces de qualité à dimension humaine.
Diriez-vous plutôt (un seul choix possible)

A. Je fais mes courses le plus souvent en grande surface, en dehors du village. 30%
B. Il manque quelques commerces dans le village (*précisez lesquels dans propositions*), je vais les chercher dans les communes voisines. 25%
C. Je trouve à La Croix Valmer tout ce qu'il me faut. 37%
D. Je n'ai pas d'avis sur cette question 8%

Q 13 - Les cafés, les restaurants et commerçants ont fait un effort pour l'animation du village en été comme en hiver

A - Etes-vous d'accord 64 %
B - Pas d'accord 27 % (surtout les jeunes)
C - Ne sait pas 10 %

Q 14 - Il y a trop de commerces fermés hors de saison

A - Etes-vous d'accord 53 %
B - Pas d'accord 25 %
C - Je n'ai pas d'avis sur cette question 22 %